

Cher-ères copropriétaires

L'automne est à nos portes, et avec lui, la saison hivernale qui approche à grands pas. C'est le moment idéal pour prendre soin de nos espaces extérieurs, notamment nos précieux balcons en fibre de verre, afin de prolonger leur durée de vie et de maintenir leur beauté. Dans cette infolettre, nous vous informons des mesures à prendre pour bien préparer votre balcon pour l'hiver.

L'automne annonce également un événement essentiel dans la vie de notre copropriété : l'Assemblée générale annuelle (AGA). C'est l'occasion de se réunir, discuter des questions importantes et prendre des décisions collectives pour l'avenir de notre communauté. Nous vous invitons à rester à l'affût de toutes les communications concernant l'AGA, notamment la date et le lieu de l'assemblée.

Nous vous remercions pour votre engagement envers notre communauté. En apportant chacune notre petite pierre à l'édifice, nous assurons un environnement agréable et durable pour tous.

Votre CA

Louise Bélanger
Michel Chartrand
Érik Zwarts

*Avec la participation active de
Danielle Belec pour les
communications.*

ca.central.425@gmail.com

Suivez-nous :



L'ENTRETIEN DE VOTRE BALCON : Une once de prévention...

L'inspection, le nettoyage et la réparation de nos balcons en fibre de verre sont des étapes essentielles pour prolonger leur durée de vie, maintenir leur aspect esthétique et éviter des réparations très coûteuses à l'avenir. Voici quelques bons conseils pour bien entretenir votre balcon :

1. NETTOYAGE PRÉVENTIF :

Avant l'arrivée de l'hiver, prenez le temps de nettoyer soigneusement votre balcon. Éliminer les feuilles, la saleté et tout autre débris accumulé. Si nécessaire, nettoyez la surface à l'aide d'une solution savonneuse pour enlever toute saleté incrustée.

2. VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ :

Les infiltrations d'eau peuvent causer des dommages considérables, par exemple, faire pourrir le contreplaqué sous la couche de fibre de verre. Inspectez votre balcon régulièrement pour déceler tout signe de dommage, de fissure ou d'usure. Les fissures sont souvent localisées près des poteaux de garde-corps ou le long des joints. *(Voir comment réparer les fissures dans la fibre de verre de votre balcon à la page 2.)*

3. PROTECTION HIVERNALE :

Lorsque les températures chutent, veillez à ne pas laisser d'objets ou de plantes qui pourraient geler sur le balcon. Le gel peut endommager la surface de la fibre de verre.

4. DÉNEIGEMENT :

Pour éviter la formation d'une couche de glace qui pourrait endommager la fibre de verre, ne laissez pas la neige s'accumuler sur votre balcon. Évitez l'utilisation de grattoirs métalliques qui risquent de rayer et d'endommager la surface.

Quelques minutes de notre temps et quelques dollars dépensés aujourd'hui pourraient éviter des dommages importants et des dépenses potentiellement considérables à l'avenir. Ou comme le disaient nos mères : « *Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de remède* ».

Le saviez-vous?

Les balcons et les fenêtres constituent des parties communes à usage restreint de l'immeuble. Chaque copropriétaire qui bénéficie d'un droit de jouissance exclusive dans les parties communes à usage restreint doit les maintenir en bon état de propreté et de fonctionnement et est responsable de la réparation des dommages causés à ces parties réservées à sa jouissance exclusive, que ce soit par un manque d'entretien. À son défaut, cet entretien et ces réparations peuvent être effectués par le syndicat, mais à la charge du copropriétaire concerné.

– Déclaration de copropriété, Articles 12.3 et 112

RÉPARER LES FISSURES

Dans la fibre de verre de votre balcon

1. Nettoyez la zone en utilisant de l'eau et du savon, puis assurez-vous qu'elle soit bien sèche.
2. Scellez la fissure avec du **silicone de type marin**, recommandé par les experts pour la réparation des balcons en fibre de verre. On peut l'acheter dans les quincailleries pour quelques dollars.

Si vous préférez ne pas réaliser ces réparations vous-même, le gestionnaire de l'immeuble peut vous aider, moyennant des frais.

Contactez-le au 819-777-7755 poste 220, ou par courriel info@gioinc.ca pour plus d'information.

BALCONS : AUTRES DOMMAGES OU RÉPARATIONS MAJEURES

Pour tout dommage nécessitant des réparations majeures, par exemple, le contreplaqué du balcon est compromis, engendrant de la pourriture, nous vous prions de nous en informer au ca.central.425@gmail.com et de contacter le gestionnaire de l'immeuble le plus rapidement possible pour organiser une réparation appropriée.

Les petits rappels

Les dégâts – Des accidents se produisent. Si, par hasard, vous faites un dégât dans une zone commune (entrée principale, corridor, escalier de secours), nettoyez-le immédiatement. Vos voisins vous en remercieront.

Livraison de meubles – Vous recevez une livraison de meubles qui doit passer par le garage? Aussitôt la livraison terminée, veillez à ce que la porte du garage soit refermée, à la fois pour des raisons de sécurité et pour empêcher les animaux d'entrer.

Astuce pour garder les tapis propres – En hiver, le sol du garage est particulièrement humide et sale. Si vous devez utiliser le chariot de supermarché, évitez de l'amener jusqu'à votre voiture. Garez plutôt votre voiture à l'entrée de l'ascenseur et transférez vos articles dans le chariot.

Travaux en cours

Infiltration d'eau au 4e – Nous sommes heureux d'annoncer que la source de l'infiltration d'eau au 4e a été trouvée et qu'un plombier est venu réparer le tuyau. Les travaux de menuiserie pour fermer le plafond seront terminés sous peu.

Dégât d'eau au garage – Les menuisiers ont commencé les travaux pour refermer le plafond du garage.

Nous souhaitons la **Bienvenue** à notre nouveau gestionnaire de l'immeuble.

Gestion Immobilière de l'Outaouais (GIO)

info@gioinc.ca - 819-777-7755 poste 220

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Lundi au jeudi de 13h à 16 h 30

Notre gestionnaire attitré est :

Charles Danis (poste 252), cdanis@gioinc.ca

Pour sinistre 24/7 - 819-777-7755 (poste 5)

